

# Salaires 2013

## Sans mobilisation des Personnels

### Année blanche pour la Sécu !

fédération  
des  
organismes  
sociaux



Depuis 2010, la valeur du point est bloquée dans l'institution.

**A l'initiative de la CGT, la forte mobilisation du personnel le 8 février 2011 avait permis le retrait de la proposition de lissage des primes de vacances et l'octroi de cinq points pour tous avec effet au 1<sup>er</sup> mars.**

**Même si ce résultat n'est pas à la hauteur de nos revendications, jamais l'UCANSS n'aurait reculé sans les milliers de manifestants devant son siège à Paris.**

**Concernant les salaires,** les choses sont claires : une première RPN s'est tenue le 18 décembre à l'UCANSS. Le directeur n'était porteur d'aucune proposition, c'est donc une année blanche qui nous attend ...

**Sans réaction rapide et massive des Personnels,  
notre salaire de 2013  
sera le même que celui de 2012 !**

Heureusement que l'inflation est jugulée et que l'énergie, l'habillement, les loyers, la nourriture, les études des enfants, etc... n'ont pas augmenté ! Sinon, comment ferions-nous ?

Trêve de plaisanterie... Dans l'institution, comme la CGT vous l'a maintes fois démontré, l'argent existe pour répondre à vos revendications salariales.

Chaque année, ce sont 100 millions d'euros qui sont économisés sur le dos des salariés de la Sécurité Sociale, résultat des sommes non dépensées dans les budgets de personnel.

**Quand la CGT revendique une revalorisation immédiate de 6% de la valeur du point, elle n'est pas dans la démagogie : c'est simplement l'équivalent de ce qui a été «détourné» par les caisses nationales ces trois dernières années !**

Le Personnel se doit de fortement réagir pour contrer la volonté de nos employeurs de continuer de bloquer la valeur du point, paupérisant ainsi tous les avantages conventionnels qui garderaient en 2013 leur valeur 2010...

Au soir de la RPN du 18 décembre 2012, les cinq fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC se sont mises d'accord sur un appel de tous les Personnels de l'institution à une grève le 7 février 2013.

**Pour la fédération CGT, l'action s'impose pour exiger :**

- **Une revalorisation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui ne saurait être inférieure à 6 %, cumul de l'inflation officielle pour 2010, 2011, 2012 pour tendre vers notre revendication d'un salaire minimum à 2000 euros pour tous.**
- **300 euros pour tous les agents de l'institution au titre du rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des années antérieures**

**Toutes et tous en grève le 7 février !**

